
GUIDE TECHNIQUE

2025-2026



FÉDÉRATION
DE NATATION
DU QUÉBEC

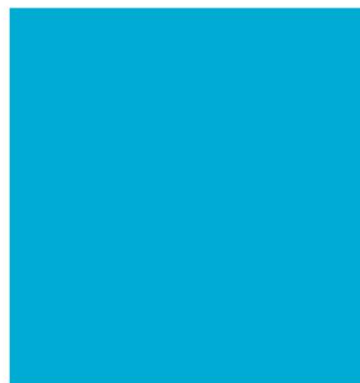
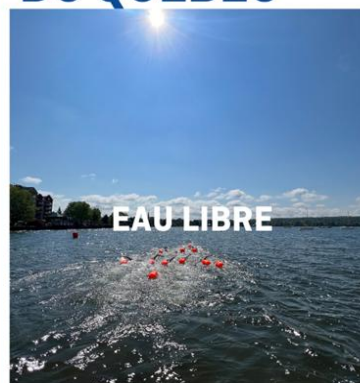


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE 1 – RÉSEAU DE COMPÉTITION.....	4
1. Organisateurs.....	4
2. Participants	4
3. Restrictions d'âge.....	5
4. Type d'épreuves	5
5. Procédure d'inscriptions.....	6
CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.....	7
CHAPITRE 3 – CIRCUIT EN EAU LIBRE	13
1. Catégories d'âge.....	13
2. Classement individuel.....	13
3. Classement par équipes.....	14
CHAPITRE 4 – GRILLE DES FRAIS DE COMPÉTITION	15
CHAPITRE 5 – RENSEIGNEMENTS POUR LES COMITÉS ORGANISATEURS	16
1. Autorisation de sanction de compétitions	16
2. Règlements et procédures.....	16
3. Exigences en termes d'officielles et officiels.....	16
4. Chronométrage et juge à l'arrivée	17
5. Responsabilités.....	17
INTERPRÉTATION	19

INTRODUCTION

L'objectif du présent guide technique de la Fédération de natation du Québec (FNQ) est de fournir les informations de base essentielles à l'organisation des événements en eau libre dans la province, en mettant l'accent sur plusieurs aspects clés :

1. **Standardisation des pratiques** : Assurer que toutes les activités et événements en eau libre suivent les mêmes règles et normes établies par la FNQ, conformément aux règlements de Natation Canada.
2. **Promotion de la sécurité** : Mettre en avant les protocoles de sécurité lors des événements.
3. **Administration efficace des événements** : Définir les procédures et les responsabilités pour l'organisation et la gestion des événements, y compris l'admissibilité des athlètes, l'assignation des officielles et officiels ainsi que la gestion des résultats.
4. **Communication et transparence** : Servir de référence accessible aux membres de la FNQ et aux membres partenaires, en fournissant des informations claires et actualisées sur les règlements et sur les événements à venir.

CHAPITRE 1 – RÉSEAU DE COMPÉTITION

La FNQ sanctionne des événements en eau libre qui sont soumis aux normes et règlements suivants :

- Règlements de natation en eau libre de World Aquatics <https://www.worldaquatics.com/open-water/rules>
- Règlements de natation en eau libre – Natation Canada <https://www.swimming.ca/fr/competitions-en-eau-libre-information-regles-et-formulaires>
- Règlement de sécurité en eau libre de la FNQ <https://fnq.ca/clubs-et-regions/reglements-de-securite/> (révision en cours)

Ces événements doivent obligatoirement contenir des épreuves compétitives. Les comités organisateurs (CO) peuvent également choisir de tenir des épreuves pour les maîtres, des épreuves récréatives et des épreuves découvertes.

1. Organisateurs

Les événements peuvent être organisés par :

- un club membre en règle et conforme auprès de la FNQ selon la [Politique d'adhésion et d'affiliation des membres](#).
- un CO ayant complété son adhésion en tant que membre partenaire de la FNQ, s'étant engagé à respecter les règles et étant conforme selon la [Politique d'adhésion et d'affiliation des membres](#).

2. Participants

Pour participer à tout événement de natation en eau libre sanctionné, à l'exception des épreuves découverte, l'athlète doit :

- Avoir une affiliation conforme dans la catégorie « compétitif » auprès de la FNQ ; ou
- Se procurer une affiliation « événement limité-eau libre » auprès de la FNQ pour chaque événement auquel elle ou il souhaite participer

Les paranageuses et paranageurs sont autorisés à participer aux événements en eau libre. Il est de leur responsabilité d'aviser le CO et la ou le juge-arbitre en chef de leur situation.

Les mêmes restrictions d'âge s'appliquent aux paranageuses et paranageurs (voir section 3); cependant, ils sont limités aux épreuves ne dépassant pas 5 000 m et qui doivent être terminées dans un délai de 2 heures, conformément aux règles de la WPS.

3. Restrictions d'âge

Les nageuses et nageurs doivent respecter les distances maximales permises suivantes :

- Les nageuses et nageurs de 11 ans et moins peuvent participer à des épreuves d'une distance maximale de 1,5 km
- Les nageuses et nageurs de 12 et 13 ans peuvent participer à des épreuves d'une distance maximale de 3 km
- Les nageuses et nageurs de 14 ans et plus peuvent participer à toutes les distances

*Pour les épreuves identifiées pour les maitres

La natation en eau libre pour maitres est définie comme toute épreuve dont la distance est supérieure à 1,5 km et dont l'inscription est limitée aux maitres-nageurs. (VIII.4)

Au Canada, les maitres peuvent participer à des épreuves de distance supérieure à 5 km. Il peut être demandé aux athlètes de fournir une preuve de leur capacité à parcourir la distance. Les conditions d'inscription particulières ou les normes de temps de qualification sont indiquées dans la trousse d'information de la compétition. (VIII C4.1.1)

Les groupes d'âge de la natation en eau libre sont les mêmes que pour les épreuves individuelles des maitres de Natation Canada (VIII.C3.1.0).

4. Type d'épreuves

Type d'épreuve	Public cible	Définition	Distance proposée
Événement extérieur en eau libre			
Épreuves compétitives et épreuves maitres	11 ans et plus	Permettent de développer ses qualités compétitives de natation en eau libre et de se mesurer aux athlètes. Elles sont ouvertes à tous, et l'application du règlement de Natation Canada est requise pour le développement et la performance. Elles peuvent comprendre des épreuves par groupe d'âge ainsi que des épreuves maitres. NB : Les épreuves du circuit en eau libre sont des épreuves désignées compétitives.	1 km et plus
Épreuves récréatives	11 ans et plus	Visent la pratique ludique du sport dans un cadre sécuritaire, dans une optique inclusive et peu contraignante. Les CO ne sont pas dans l'obligation de fournir un temps et/ou un classement à l'issue des épreuves. La tenue de ce type d'épreuve doit tout de même se conformer aux règlements de sécurité et à ceux retrouvés dans ce guide.	200 m et plus
Épreuves découvertes	5 ans et plus	Ont comme objectif premier d'offrir un événement accessible, sécuritaire, encadré et dynamique. Elles permettent à n'importe qui de	500 m et plus

		s'initier à l'eau libre en toute sécurité, et ce, peu importe son âge. Offertes dans le cadre d'un événement sanctionné seulement, elles nécessitent l'approbation de la FNQ.	
Événement intérieur en eau libre			
Épreuves en piscine	11 ans et plus	Épreuves en piscine de natation en eau libre, sans câbles, avec bouées de contournement et plaque d'arrivée. Visent à développer les techniques propres à la natation en eau libre toute l'année.	200 m et plus

5. Procédure d'inscriptions

Un athlète qui désire participer à un événement de natation en eau libre doit s'inscrire selon les modalités d'inscription décrites dans l'invitation en respectant la date limite. Toutes les inscriptions se font en ligne.

- Athlète ayant une affiliation conforme dans la catégorie « compétitif » auprès de la FNQ
- Athlète sans affiliation auprès de la FNQ* : doit se procurer une affiliation « événement limité-eau libre » au moment de l'inscription à chaque événement

Si les inscriptions sur place sont acceptées, l'athlète devra fournir sa preuve d'affiliation de la saison en cours avec son numéro de membre, sans quoi il devra se procurer une affiliation « Événement limité-eau libre ». Pour obtenir son numéro de membre (« swimmer ID »), l'athlète doit consulter son compte nageur dans le système en ligne de Natation Canada (REMS) :

<https://swimming.canada.sportsmanager.ie/sportlomo/users/login>

Le CO peut poser des questions sur la capacité physique des participants à compléter l'épreuve et le participant doit s'engager à les respecter. Une inscription pourrait être refusée par mesure de sécurité.

*Les athlètes avec une affiliation dans les catégories « non compétitif » et « maître non compétitif » doivent se procurer une affiliation « événement limité-eau libre ».

CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Cette section contient les informations de base relatives aux événements en eau libre sanctionnés par la FNQ. Le cadre complet et détaillé de chaque événement se trouve dans l'invitation sanctionnée qui sera publiée sur le site de Natation Canada ou autre plateforme de publication des événements.

		Épreuves compétitives		Épreuves récréatives
		Groupes d'âges	Maitres	Groupes d'âges
Admissibilité	Âge	11 ans et plus Catégories d'âge au choix du CO dans le respect des restrictions d'âge (voir Chapitre 1, section 3)	18 ans et plus Catégories d'âge au choix du CO dans le respect des restrictions d'âge (voir Chapitre 1, section 3)	Au choix du CO, mais dans le respect des restrictions d'âge (voir Chapitre 1, section 3)
	Formalités d'inscription ^(a)	Pour des raisons de sécurité, la participation à certaines épreuves peut nécessiter l'approbation préalable du dossier de l'athlète (historique des expériences de nage, formulaire de santé, autres informations pertinentes au cadre de l'épreuve) : • Pour les épreuves de plus de 5 km pour un maitre ou un athlète affilié par événement. • Pour les épreuves de 10 km et plus pour une nageuse ou un nageur compétitif affilié à Natation Canada Il est conseillé d'inclure une question de validation des habiletés requises à l'inscription pour les épreuves récréatives. Un CO peut donc se réserver le droit d'accepter ou de refuser une participante ou un participant sur les bases du dossier fourni lors de l'inscription en ligne. Il est de la responsabilité du CO de demander un tel dossier dans son invitation.		
Eau	Condition de l'eau	Un certificat de conformité de la qualité d'eau doit être fourni au moment de la demande d'autorisation et durant la semaine avant l'évènement (idéalement 1 ou 2 jours avant).		
	Profondeur	Profondeur de l'eau minimum 1,40 m à respecter sur l'ensemble du parcours (exception possible au départ et à l'arrivée)		N/A
	Température	Température minimale 16,0°C et maximale 31,0°C à respecter sur l'ensemble du parcours. La température de l'eau doit être vérifiée le jour de la course, 2 heures avant le départ, en trois points du parcours à une profondeur de 40 cm. Pour les maitres, la température devra être prise 30 min avant la course. Si l'eau est en dehors de ces températures, l'évènement devra être retardé ou annulé.		
Par CO	Type de circuits	Boucle ou ligne, mais doit être balisé et sécurisé		

		Épreuves compétitives		Épreuves récréatives
		Groupes d'âges	Maitres	Groupes d'âges
	Type de départ	Selon OWS 4.1 : les participants doivent partir d'une plateforme fixe ou directement dans l'eau à une profondeur suffisante pour commencer à nager immédiatement après le signal de départ (1,40m). OWS 9.1.1 : une plateforme de départ fixe doit permettre un espace de 60 cm pour chaque participant et doit pouvoir soutenir le poids total des officiels et des participants lors du départ.		Au choix du CO, mais doit favoriser la nage individuelle et non en peloton. Un départ plongé à partir d'une plateforme fixe doit respecter les règles. Les autres types de départs sont : de masse, sur place, courue, par vagues.
		La sécurité doit être la priorité et aucun obstacle ne doit être dans le chemin des participants, peu importe le type de départ. Le signal de départ devra être à la fois audible et visuel. Le départ pour une épreuve compétitive doit être différent de celui d'autres épreuves de types maitres, récréatives et/ou découvertes ayant lieu en même temps.		
	Type d'arrivée	Selon AQUA OWS 9.1.2 L'approche finale vers l'arrivée doit être clairement définie avec des repères de couleurs distinctes, en forme d'entonnoir jusqu'au mur d'arrivée. L'arrivée doit être clairement définie et identifiée par une surface verticale et, si possible, être une plaque d'arrivée d'au moins 5 mètres de large solidement attachée en place de manière à ne pas être déplacée par le vent, la marée ou la force d'un concurrent frappant le mur. L'arrivée devrait être filmée et enregistrée de chaque côté et au-dessus à l'aide d'un système vidéo avec ralenti et rappel, y compris un équipement de chronométrage.		Au choix du CO. L'arrivée peut se faire dans l'eau en touchant une planche à la verticale, ou en dehors de l'eau en courant vers une ligne d'arrivée.
		La sécurité doit être la priorité et aucun obstacle ne doit être dans le chemin des participants lors de leur arrivée.		
	Virages/altérations	Tous les virages et altérations du parcours doivent être clairement indiqués. Les bouées de virage qui constituent des modifications du parcours doivent être d'une couleur différente de celle des bouées d'orientation. Dans la mesure du possible, il y aurait une longue distance entre le départ et la première bouée de virage afin de réduire la congestion au premier virage. Une embarcation ou une plateforme clairement identifiée, ayant à son bord un juge de virage, doit être positionnée à toutes les altérations du parcours de manière à ne pas obstruer la visibilité du concurrent au virage.		

		Épreuves compétitives		Épreuves récréatives
		Groupes d'âges	Maitres	Groupes d'âges
	Distances	Le CO doit tenter de se rapprocher des distances traditionnelles AQUA (1, 2, 5, 10 et 25 km)	Le CO doit tenter de se rapprocher des distances traditionnelles AQUA (1, 2, 5, 10 et 25 km) et 3 km	
	Ravitaillement	Exigences de zones de ravitaillement : • Parcours de 5 km et moins : optionnel • Parcours de plus de 5 km et de moins de 10 km : au moins 1 • Parcours de 10 km et plus : au moins 1 à chaque 2,5 km Les zones de ravitaillement doivent respecter les normes suivantes : • La plateforme de ravitaillement devra être stable et ancrée au parcours. • Elle doit permettre d'accommoder le nombre d'athlètes et de ravitailleurs présents. • Elle doit être localisée sur les limites intérieures ou extérieures du parcours et ne pas nécessiter de détour pour les athlètes.		Ravitaillement recommandé pour distance de plus de 5 km
Équipement	Maillot	Le maillot doit faire partie de la liste des maillots de natation approuvés par la World Aquatics . Un maillot ne faisant pas partie de la liste, mais qui respecte les spécificités requises, pourra être porté sur approbation de la ou du juge-arbitre en chef. Les maillots ne peuvent pas couvrir le cou et ne peuvent pas dépasser les épaules ou les chevilles. Aucune fermeture éclair n'est permise. (BL 8.4).		Au choix de l'athlète
	Combinaison isothermique	Port obligatoire jusqu'à 17,99°C et interdit à plus de 18°C. En cas de conditions dangereuses pour les athlètes, le juge-arbitre peut obliger le port de la combinaison thermique, allant jusqu'à une température de 20,0°C.	Port obligatoire à moins de 18°C, optionnel à 18°C et interdit à plus de 22°C	Port obligatoire à moins de 18°C et permis à 18°C et plus. Note : Au-delà de 22°C, le port est déconseillé, en particulier lors de conditions de chaleur élevée, en raison des risques de surchauffe et de malaise.
		Les combinaisons (pour hommes et femmes) doivent couvrir entièrement le torse, le dos et les cuisses. Elles ne doivent pas dépasser le cou, les poignets		Au choix de l'athlète

		Épreuves compétitives		Épreuves récréatives
		Groupes d'âges	Maitres	Groupes d'âges
		et les chevilles. Les parties du corps situées après l'épaule et/ou sous la cuisse ne doivent pas nécessairement être couvertes. (OWS 7.3) Les combinaisons pour hommes et femmes doivent être en 1 pièce. L'épaisseur doit être au minimum 3mm et au maximum 5mm pour un événement compétitif.		
	Casque de bain	Selon OWS 6.10. Un nombre maximal de 2 casques peut être utilisé lors d'une épreuve. Le casque principal doit clairement mettre en évidence, au centre, le numéro de l'athlète.	Selon MOWS 4	Au choix du CO
	Équipement récréatif	Utilisation de bouées, palmes et montres intelligentes interdite		Utilisation de bouées ^(a) et de montres intelligentes permise; palmes, tuba et palettes de toutes sortes interdits
Déroulement	Marquage et vérification avant-course	Avant le départ, tous les athlètes doivent obligatoirement se faire marquer leurs numéros : • Sur chaque haut des bras et haut des omoplates. Les numéros doivent être marqués à la verticale sur les bras et à l'horizontale sur les omoplates. • Sur chaque main • Sur le casque de bain Ongles, bijoux et montres • Les ongles jugés trop longs par le commis de course devront être coupés. • Tous les bijoux et tout type de montre sont interdits (OWS 3.15.2).		Il est recommandé de marquer chaque athlète
	Nombre d'épreuves	Au choix du CO		
	Chronométrage et classement	Le CO doit offrir le chronométrage et des classements propres à chaque catégorie doivent être publiés		Au choix du CO
	Temps limite pour terminer	Le temps maximum alloué pour terminer l'épreuve est au choix du CO. Après ce délai, le CO peut exiger que les athlètes sortent de l'eau.		

		Épreuves compétitives		Épreuves récréatives
		Groupes d'âges	Maitres	Groupes d'âges
	Récompenses	Au choix du CO		

(a) Le CO doit prendre les mesures nécessaires pour assurer une sécurité adéquate avec les bouées gonflables. La corde de la bouée ne doit pas être plus longue qu'un mètre. La bouée doit être faite d'un matériel malléable et ne doit pas poser de risque de blessure. Si une nageuse ou un nageur tire volontairement sur la bouée d'un autre, elle ou il sera disqualifié.

Épreuves découvertes^(a)

	Épreuves découvertes	5 à 8 ans	9 à 12 ans	13 ans et plus
	Âge	5 à 8 ans	9 à 12 ans	13 ans et plus
Parcours	Profondeur	Profondeur de l'eau minimum 1,5 m à respecter sur l'ensemble du parcours.		N/A
	Température	Température minimale 18,0°C et maximale 31,0°C à respecter sur l'ensemble du parcours		Température minimale 16,0°C et maximale 31,0°C à respecter sur l'ensemble du parcours
	Type de circuits	Circuit ouvert ou fermé au choix du CO		
	Type de départ	Dans l'eau		Au choix du CO
	Type d'arrivée	Au choix du CO		
	Distances	Distance approuvée 250 m et plus	Distance approuvée 500 m et plus	
	Distance de la rive	Le parcours peut s'éloigner d'une distance maximale de 50 m de la rive		N/A
Équip	Maillot et combinaison isothermique	Au choix de l'athlète		

	Épreuves découvertes	5 à 8 ans	9 à 12 ans	13 ans et plus
	Casque de bain	Le port d'un casque de bain aux couleurs visibles est obligatoire		
	Équipement récréatif	N/A	L'utilisation d'une bouée de sécurité attachée à la taille est recommandée	
	Veste de flottaison (VIF)	Le port d'une veste de flottaison est obligatoire	Le port d'une veste de flottaison est permis	

(a) Toutes les épreuves découvertes doivent être approuvées par la FNQ avant leur tenue. Un événement sanctionné ne peut pas tenir uniquement des épreuves découvertes.

CHAPITRE 3 – CIRCUIT EN EAU LIBRE



Les athlètes participant au Circuit en eau libre de la FNQ auront l'opportunité de concilier sport et découverte de paysages magnifiques, tout en faisant la compétition sur certains des plus beaux plans d'eau de la province.

1. Catégories d'âge

- 14 à 17 ans
- 18 à 24 ans
- 25 à 49 ans
- 50 ans et plus

2. Classement individuel

Un classement par genre et par catégorie d'âge sera établi pour la participation des athlètes aux différentes étapes du Circuit en eau libre de 5 km et de 10 km.

Pointage

Position														
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 et suivantes
50	40	35	30	28	26	22	20	18	16	14	12	10	8	6

Récompenses pour le Circuit eau libre de 10 km

- Un certificat sera remis à tous les participants du circuit à la fin de la saison.
- Une médaille sera remise aux athlètes qui termineront aux 3 premières positions de la **chaque catégorie d'âge**.
- Des bourses seront remises aux nageuses et nageurs de la catégorie **14 à 24 ans** qui auront cumulé le plus de points à la fin de la saison.

Position					
1	2	3	4	5	6
1000 \$	750 \$	500 \$	400 \$	300 \$	250 \$

- Une plaque sera remise et à la meilleure nageuse et au meilleur nageur du classement général lors du gala de la FNQ.

Récompenses pour le Circuit eau libre de 5 km

- Un certificat sera remis à tous les participants du circuit à la fin de la saison.
- Une médaille sera remise aux athlètes qui termineront aux 3 premières positions pour chaque catégorie d'âge.

3. Classement par équipes

Le pointage pour le classement par équipes sera disponible au printemps.

CHAPITRE 4 – GRILLE DES FRAIS DE COMPÉTITION

Pour chaque compétition sanctionnée, les frais de compétition se définissent comme suit :

Événement en eau libre

- Frais de sanction^(a) : 132,50 \$ + taxes
- Coût pour une épreuve individuelle/épreuve de relais^(b) : à la discrétion du club ou CO
- Frais fixes de participation par athlète^(c) : 9,90 \$ + taxes

Affiliation « Événement limité-eau libre »^(d)

- Frais Natation Canada : 10,00 \$ + taxes
- Frais FNQ : 6,50 \$ + taxes
- Total : 16,50 \$ + taxes

(a) Le frais de sanction s'applique à tous les événements sanctionnés en eau libre. L'événement sanctionné peut tenir des épreuves compétitives, récréatives, découvertes et maitres.

Les frais d'autorisation de sanction seront augmentés de 50 \$ si la demande est effectuée dans une période de moins de 7 jours ouvrables avant l'événement. Le montant sera augmenté de 100 \$, si demandé moins de 2 jours ouvrables avant l'événement, et ce, sous réserve de la capacité de répondre à la demande du personnel de la FNQ dans un si court délai.

(b) Les frais par épreuves individuelles et de relais sont à la discrétion du club ou du CO; cependant, il est recommandé de conserver un coût raisonnable. Tous les frais devront être connus obligatoirement dans l'invitation, et aucun changement ne sera accepté après la sanction de l'invitation.

(c) Les frais fixes par athlète (frais FNQ) s'appliquent à toutes les épreuves de 5 km et 10 km. Ils doivent être mentionnés dans l'invitation et ne sont pas remboursables. Le CO est responsable de percevoir les frais fixes de participation avant la compétition. La FNQ procédera par facturation au CO pour la récupération des frais fixes et les frais d'autorisation de sanction après la compétition.

(d) L'affiliation « Événement limité-eau libre » est requise pour tous les athlètes n'étant pas membre d'un club de natation pour la saison en cours, peu tout type d'épreuve à l'exception des épreuves découverte.

CHAPITRE 5 – RENSEIGNEMENTS POUR LES COMITÉS ORGANISATEURS

1. Autorisation de sanction de compétitions

Un événement sanctionné par la FNQ officialise les temps enregistrés lors de cet événement. La sanction est émise si tous les règlements et procédures énoncés dans ce document sont respectés. La FNQ peut refuser une demande de sanction et devra justifier sa décision par écrit au CO. Les compétitions sanctionnées seront affichées sur le site de Natation Canada.

2. Règlements et procédures

Toutes les compétitions en eau libre sanctionnées au Québec doivent respecter les règlements et les procédures énumérés dans ce guide technique en tout temps.

3. Exigences en termes d'officielles et officiels

Tout événement doit se dérouler en présence d'une directrice ou d'un directeur de rencontre et d'une ou un juge-arbitre en natation en eau libre. Un non-respect de cette règle entraîne l'annulation de tous les temps réalisés par les athlètes ainsi que la reconnaissance des expériences des officielles et officiels.

La ou le juge-arbitre doit s'assurer du respect par les officielles et officiels, les entraîneures et entraîneurs ainsi que les participantes et participants des règlements de Natation Canada, du règlement de sécurité de la natation en eau libre de la FNQ, ainsi que du guide technique de natation en eau libre.

Il est primordial d'avoir le personnel minimum requis^(a) pour tenir un événement de natation en eau libre peu importe s'il offre des épreuves compétitives ou récréatives.

- Tous les postes de niveau 2 et 3 doivent préférablement être occupés par des officielles et officiels ayant suivi le stage approprié.
- Le CO de chacune des compétitions devra s'assurer à l'avance d'avoir des officielles et officiels compétents en nombre suffisant ou prévoir la formation nécessaire des officielles et officiels qu'il compte assigner à chacun des postes lors de chaque session. La FNQ pourra soutenir les clubs dans la formation, sur demande, si la requête est effectuée dans un délai raisonnable. La demande doit être soumise à officiels@fnq.ca.
- Aucune officielle et aucun officiel ne peut agir dans plus d'un poste en même temps. Il ne peut occuper un nouveau poste qu'après avoir rempli toutes ses obligations dans le poste précédent. (OWS 2)

- Veuillez-vous référer au règlement de Natation Canada OWS 3 pour les tâches de chacun des postes.

(a) Chaque CO doit avoir les officielle et officiels suivants pour organiser un événement de natation en eau libre :

- | | |
|----------------------------------|---|
| • 1 directeur de rencontre | • 2 chronomètres |
| • 1 juge-arbitre en chef | • 1 juge à l'arrivée en chef |
| • 2 assistants juges-arbitres | • 2 juges à l'arrivée |
| • 1 responsable de la sécurité | • 1 starter |
| • 1 responsable médical | • 1 juge de virage/virage |
| • 1 responsable de parcours | • 1 juge de plateformes de ravitaillement |
| • 1 commis de course | • 1 annonceur |
| • 1 enregistreur | • 1 juge de course/athlète (+ de 10km) |
| • 1 responsable des inscriptions | • 1 juge de relais (si besoin) |
| • 1 chronomètreur en chef | |

Dans certaines situations, les officielles et officiels peuvent cumuler diverses fonctions si elles ne sont pas incompatibles. Pour toute demande de dérogation veuillez communiquer avec la FNQ.

4. Chronométrage et juge à l'arrivée

Lors d'épreuves en eau libre utilisant un système de puces électroniques, un système indépendant de rechange doit être utilisé pour le chronométrage et l'arbitrage à l'arrivée. Ce système peut être manuel.

5. Responsabilités

Pour tout événement sanctionné, les CO s'engagent à ce qui suit :

AVANT l'événement

- Être un club membre ou membre partenaire de la FNQ : remplir le [formulaire d'adhésion](#).
- Préparer l'invitation contenant tous les détails sur l'événement, qui servira à la demande de sanction. Une fois la sanction approuvée, aucun changement ne peut être apporté à l'invitation sans l'autorisation de la FNQ.
- Valider l'admissibilité des athlètes et respecter le processus des inscriptions ci-haut mentionné.
- S'assurer d'avoir une directrice ou un directeur de rencontre et un juge-arbitre formé.
- Recruter et former assez de bénévoles pour respecter les normes ci-haut (3. Exigences en termes d'officielles et officiels) ainsi que les règlements de sécurité.

- Établir un plan de sécurité et le soumettre à la FNQ.
- Se référer et utiliser les [outils pour les officielles et officiels](#) de la FNQ.
- S'assurer de respecter en tous points les éléments essentiels au montage du parcours et les normes techniques énumérées ci-haut.
- Rédiger et communiquer la politique de remboursement en cas d'annulation de l'événement.
- Détenir un certificat d'assurances de l'événement.
- Facturer les frais d'affiliation « Événement limité-eau libre » lorsqu'applicable et les frais fixes de participation selon la grille publiée et percevoir les paiements.
- Tenir une réunion technique avec les participants avant l'événement.

DURANT l'événement

- Prioriser la sécurité des athlètes, bénévoles, officielles et officiels, spectateurs et tout autre personnel sur place est en tout temps.

APRÈS l'événement :

- Transmettre par courriel à eaulibre@fnq.ca les résultats, dans un délai de 24 h lorsque possible (ou au plus tard 8 jours après la compétition).
- Remplir le [formulaire de retour d'événement](#) de la FNQ dans les 8 jours suivant l'événement avec :
 - La liste finale des inscriptions (incluant le numéro de membre des participants)
 - La liste des affiliations « Événement limité-eau libre »
 - La liste des officielles et officiels et les postes occupés
 - Les formulaires de réclamation et d'appel de décision, s'il y a lieu
 - Les formulaires d'accidents complétés et signés par les responsables, s'il y a lieu
- Régler la facture émise par la FNQ dans un délai de 30 jours.

INTERPRÉTATION

La version en ligne du guide technique sur le site de la FNQ prévaut.

Les versions en ligne des invitations sur le site de Natation Canada demeurent en tout temps les versions officielles.

Lorsque traduits, les textes français prévalent par rapport aux textes anglais.